

Magali Pascal,
fondatrice de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) **Bien Commun,**
sera la présidente du Grand Jury du concours
de création d'entreprise coopérative en Occitanie 2024 !

"Après avoir activement participé au programme Alter'Incub et au concours des jeunes coopératives, notre Scic est honorée d'être représentée, cette année, en tant que membre et présidente du jury de cette nouvelle édition."

Ouvert aux candidatures depuis le début du mois et **jusqu'au 18 octobre**, le concours de création d'entreprise coopérative en Occitanie valorise les entreprises coopératives de la région et les projets de création.

À travers cette 5^{ème} édition, l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées souhaite encourager le développement de l'entrepreneuriat coopératif, donner de la visibilité aux entreprises coopératives installées en Occitanie et de sensibiliser les jeunes à ce modèle d'entrepreneuriat collectif.

Le concours est ouvert à toutes les personnes qui ont un projet de société coopérative et participative sur la région Occitanie, toutes les entreprises coopératives déjà immatriculées sur la région et toutes les personnes qui ont un projet d'innovation sociale (créé ou en cours de création) et ayant bénéficié de l'accompagnement Alter'Incub Occitanie. **Les finalistes sélectionnés seront départagés par un jury d'experts et dévoilés le 21 novembre prochain**, lors de la cérémonie de remise des prix à La Cabane (Halles de la Cartoucherie) à Toulouse.



Pour **Magali Pascal**, présidente du jury 2024: *"Nous abordons cette première présidence avec enthousiasme et avons à cœur de partager, à notre échelle, les retours d'expérience qui nous ont été précieux et transmis par d'autres par le passé, et la boucle sera bouclée !"*

"Fidèles à notre engagement, nous restons convaincus que les coopératives représentent, plus que jamais, une réponse pérenne aux enjeux auxquels notre société fait face. Elles le sont, à condition que toutes les parties prenantes - et en particulier les financeurs - s'y engagent pleinement.

Ce concours répond enfin à un besoin essentiel de notre écosystème : la valorisation. En effet, nos chères coopératives sont souvent écartées des concours traditionnels, dont les critères ne correspondent pas à leur modèle de développement mesuré, profondément enraciné dans leur territoire !"

www.biencommun.coop

Lire le communiqué

Les partenaires du concours de création d'entreprise coopérative en Occitanie 2024



Les partenaires de l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

SERVICE
DE
PRESSE

ALURE
COMMUNICATION

Laure TORTET

l.tortet@alurecom.fr

Tél. 06 82 66 06 04

Alure Communication

13 rue Henri Regnault - 31500 Toulouse

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)